



Sa voix s'est éteinte le 25 mars mais aucun de ceux qui l'ont connu n'est prêt à en oublier le timbre, ni les messages que cette voix a portés, bien au-delà des frontières d'Ennery et du Vexin.

Son premier mandat politique est municipal : en 1953, il est élu conseiller municipal d'Ennery.

En 1959, il siège en tant qu'adjoint et, de 1960 à 2008, en tant que premier magistrat de la commune. Un maire qui connaît les exigences de la fonction, qui s'implique avec passion dans la vie locale et fait preuve d'une disponibilité sans faille au service de ses concitoyens pendant 48 années.

En 1976, Gérard Claudel entre au Conseil Général du Val d'Oise où il siège jusqu'en 2011, soit pendant 35 ans. Un mandat qui lui permet de travailler avec deux grands présidents dont il met à profit les enseignements : Pierre Salvi et Jean-Philippe Lachenaud.

Le 1er mai 2004, lorsque Nelly OLLIN devient membre du gouvernement, il lui succède au Sénat. Couronnement de sa carrière, il a alors 79 ans et ne désire pas briguer un nouveau mandat.

Au-delà de ces engagements politiques, Gérard Claudel a également assumé de nombreuses missions au service des autres :

- en tant que Président de l'Union des Maires du Val d'Oise pendant 16 ans de 1989 à 2005,
- en tant que Président de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de 1990 à 1998,
- en tant que Président, du Parc Naturel Régional du Vexin français dont il a été l'un des fondateurs, pendant 6 ans de 1995 à 2011.



Promu Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, Gérard Claudel laisse avant tout à ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme au caractère bien trempé et d'abord simple.

Appréciant « ceux qui disent ce qu'ils pensent et pensent ce qu'ils disent », il a toujours su reconnaître les qualités de ceux qui l'approchaient, même lorsqu'ils ne partageaient pas les mêmes convictions politiques.

En tant que maire, il a toujours su être à l'écoute de tous les habitants de sa commune.

Son parcours est bien sûr indissociable de l'évolution d'Ennery et du territoire du Vexin. Ses réalisations sont multiples avec toujours une même volonté et avec cette maxime qu'il aimait nous répéter « développer tout en protégeant et protéger tout en développant » .

Il faut que tu sois maire me disait-il « Tu sais pour être maire, il faut d'abord aimer les gens, les écouter. Il n'y a pas de question qui ne puisse avoir de réponse » C'étaient ses convictions et sa ligne de conduite.

Au revoir Monsieur CLAUDEL

Merci de m'avoir montré le chemin.

Gérard LEROUX



Vous pourrez lui rendre hommage le jeudi 1^{er} avril 2021 de 10h30 à 13h en l'église d'Ennery.

La cérémonie religieuse aura lieu dans la stricte intimité familiale.

VIE MUNICIPALE

Accueil du public en Mairie

Afin de garantir la continuité du service public face à l'épidémie de COVID19, à partir du lundi 29 mars 2021, l'accueil se fera sur rendez-vous tous les matins du lundi au samedi de 8h30 à 12h.
Par téléphone au 01 34 41 61 30
Par mail à mairie@ennery.fr
La Poste reste ouverte.

ECOLE

Jeudi 08 avril : le photographe sera à l'école pour les photos.

Elles sont prises individuellement, puis le photographe fait un montage



Pédibus

Les beaux jours reviennent, nous avons la possibilité d'être acteurs de notre changement, de changer nos habitudes, de montrer à nos enfants que rien n'est impossible,

Vous avez à cœur de :

- limiter le recours à un véhicule motorisé,
- favoriser la santé des écoliers, leur équilibre physique et psychique,
- faire prendre conscience aux enfants qu'ils participent ainsi activement à la préservation de l'environnement,
- et donner à ces derniers l'habitude quotidienne d'une activité physique sans risque de fatigue.

Alors saisissez cette chance et essayez le pédibus

Pour cela rien de plus facile contactez **Gwénola au 06 10 65 07 86.**

Ou par mail au : pedibus.ennery@gmail.com. Que vous soyez parents ou grands-parents, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Le mieux vivre ensemble est l'affaire de tous.

VACCINATION

Si vous avez plus de 75 ans, que vous désirez vous faire vacciner et que vous ne parvenez pas à obtenir un rendez-vous, faites-vous connaître auprès de :
Mme Cosson au 06 71 82 56 20,
Mme Kirchoffer au 06 83 41 35 29,



Mme LAVAL réalise des tests COVID :
salivaires pour les enfants,
antigéniques ou PCR pour les adultes.
Tel : 06 62 35 84 82

PAROISSE

Messes à Ennery

- Le dimanche à 10h30 à l'église.
- Le jeudi à 15h à l'EHPAD.
- Dimanche 11 Avril : Messe des Familles.



Semaine Sainte

- Vendredi 2 Avril 15h : Chemin de Croix dans l'église.
- Dimanche 4 Avril Messe de Pâques : **s'inscrire sur KELMESSE.ORG ou au 0130322712** du lundi au vendredi de 15 à 17h30.
- **Tous les horaires du groupement paroissial sont consultables au panneau d'affichage de l'église ou sur le site.**

Permanences paroissiales

- A PONTOISE : 17 rue de la Bretonnerie.
Tel. 01 30 32 27 12

accueil@paroisses-pontoise.fr
site web: www.paroisses-pontoise.fr

Conseil municipal du 23 mars 2021

- Vote de 25% des dépenses d'investissement de n-1.
- Vote du compte de gestion 2020.
- Vote du compte administratif 2020.
- Vote de l'affectation du résultat 2020.
- Vote des subventions de fonctionnement 2021.
- Vote du budget primitif 2021.
- Adhésion de la commune au CRCESU.
- Compte-rendu des décisions du Maire.
- Compte-rendu des DIA.
- Affaires diverses.

Le PLU est actuellement en phase de révision.

Il est arrivé à une phase où il va être exposé au public. A cause de la pandémie, les réunions publiques ne sont pas autorisées.

Une mini exposition est donc mise en place à la mairie du 15 avril au 15 mai le matin de 9h à 12h.

Des panneaux de présentation y seront installés, ainsi que le plan et le PLU dans son intégralité.

Cette exposition sera visitable uniquement sur rendez-vous dans les conditions liées au confinement.

Un registre pour laisser des remarques ou des questions sera mis en place.

Il sera également possible de demander des rendez-vous afin de rencontrer un élu.

Un bulletin municipal spécial sera réalisé courant avril et distribué à la fin du mois.

Renseignements / inscriptions 01 34 41 61 34
plu@ennery.fr



Vous êtes né(e) avant 1946, et vous n'avez pas encore été vacciné(e) contre la Covid-19, l'Assurance Maladie du Val-d'Oise souhaite vous aider ou aider un de vos proches à organiser votre rendez-vous de vaccination avec le vaccin Pfizer BioNTech dans un centre de vaccination.

Si vous êtes intéressé(e) par ce dispositif, merci de contacter le **01 .78.47.73.09 de 8H30 à 17h00**
Sans interruption du lundi au vendredi.

PHARMACIES DE GARDE

Pharmacies : Avril 2021

01-08-17-18-22-26 : KENNEDY : ave Kennedy : PONTOISE : 01 30 30 12 52
02-19-30 : MONDETOUR : 10 rue des Chapiteaux : CERGY St CHRISTOPHE : 01 30 73 98 36
03-04-05 : TROIS GARES (des) : 2 place des 3 Gares : CERGY le Haut : 01 34 32 11 15
06-20 : BON TEMPS (du) : 1 passage de l'Aurore : CERGY St Chris : 01 30 30 00 10
07-21 : PINS (les) : ave du Mal De Lattre De Tassigny : MENU COURT : 01 34 42 59 63
09 : MOUTIER (du) : 1 rue du Moutier : ENNERY : 01 30 32 63 35
10-11 : HAUTIL (de l') : 1 place des Marchands : VAUREAL : 01 30 73 13 70
12 : NOTRE DAME : 30 Place Notre Dame : PONTOISE : 01 30 31 12 10
13 : VAUVAIROIS (du) : rue du Vauvarois : OSNY : 01 30 30 23 81
14 : LOUVAIS (des) : Ctre Cial "les Louvais" : PONTOISE : 01 30 30 24 02
15-23-24-25-29 : MARNE (de la) : 61 rue de la Marne : ERAGNY : 64 6301 34 21
16-28 : VAL DE LIESSE (du) : 24 rue du Champ Gaillard : St Ouen l'AUMONE : 01 34 64 02 09
27 : VAL DE LIESSE (du) : 24 rue du Champ Gaillard : St Ouen l'AUMONE : 01 34 64 02 09

Liste sous réserve de modification des tours de gardes.

Gardes quotidiennes sur notre site : www.ennery.fr rubrique vie pratique / informations utiles
Service de nuit : contacter le commissariat de police de CERGY au 01 34 43 17 17

Tri sélectif :

Bacs jaunes :
les 14 et 28 avril

Bacs verts :
le 23 avril

Bennes déchets verts :
03-04 et 17-18 avril

Encombrants
24 septembre



illiwap, c'est l'appli :
SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier
GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement

Suivez l'actualité d'ENNERY en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires, etc...

Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

CALENDRIER

- 02 avril : Paroisse : Chemin de Croix dans l'église
- 03 avril : AOJE : espace vie sociale
- 03-04 avril : Bennes déchets verts**
- 04 avril : Paroisse : messe de Pâques
- 08 avril : Ecole : passage du photographe
- 10 avril : AOJE : café des parents
- 11 avril : Paroisse : messe des Familles
- 14 avril : Bacs jaunes**
- 17-18 avril : Bennes déchets verts**
- 23 avril : Bacs verts**

SMIRTOM



Avez-vous vos nouveaux bacs de collecte ?

Tous les déchets doivent impérativement être présentés dans les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin

À partir du 1^{er} juillet 2021, seuls les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin seront collectés. Les autres bacs ou les sacs seront refusés

Si vous n'avez pas eu vos bacs ou si un de vos bacs n'est pas adapté à la taille de votre foyer, contactez la société :

ESE Numéro vert : **0800 002 617**

Plateforme internet :

https://enquetebac.citec-environnement.com/smirtom_vexin/
(lien repris sur le site internet du syndicat)

- Bacs roulants avec le logo SMIRTOM du Vexin
- Couvercle jaune pour les emballages papiers
- Couvercle vert pour le verre
- Couvercle gris pour les ordures ménagères



Avec l'application ILLIWAP recevez les actualités du SMIRTOM du Vexin directement sur votre smartphone
Un doute, une question ? 01 34 66 18 40 <http://smirtomduvexin.net/>



Les autres bacs, les sacs et les déchets présentés en vrac au sol ne seront plus ramassés.

Le Café des Parents

Temps d'échanges pour vous !

Pourquoi ? Vous rencontrerez d'autres parents et partagerez vos expériences, trouverez une écoute, des informations nouvelles liées à la famille.

Pour qui ? Pour toutes les mamans et tout les papas de la commune d'Ennery

Où et Quand ? Une première rencontre, sans engagement de votre part, vous est proposée afin de partager vos idées et construire ensemble ce projet.

SAMEDI 10 AVRIL 2021 À 14H30 À L'AOJE

POUR PLUS D'INFOS : MÉLANIE : 06.31.50.08.26

DEVELOPPEMENT DURABLE BIODIVERSITE NATURE

ENVIRONNEMENT CLIMAT ENERGIES VERTES

RESPONSABLE ETHIQUE CITOYEN CONSOMMATION SANTE

PLANETE ECONOMIES ENSEMBLE

AOJE

Nouveau message

Destinataires : @ tous les utilisateurs du numérique

Objet : ère du numérique : l'impact pas si virtuel

Dans cette période de crise où le numérique se développe encore plus : pour le télétravail, le sport, le contact entre amis... il est important de prendre conscience de l'impact que cela représente sur notre environnement.

Petit Quiz :

- D'après vous, combien de mails sont envoyés chaque jour dans le monde ?
 - A. 100 millions
 - B. 2 milliards
 - C. 306,4 milliards

En France, il s'agit de 1,4 milliard de mails envoyés chaque jour.
- Quelle est l'empreinte carbone d'un mail avec une pièce jointe de 1 MO ?
 - A. 5 g de CO²
 - B. 20 g de CO²
 - C. 50 g de CO²

Cela représente l'équivalent d'une ampoule de 60W allumée pendant 25 minutes.
- Quel pourcentage des gaz à effet de serre représente la production et l'utilisation du numérique ?
 - A. 0,2% des émissions globales
 - B. 1, 3% des émissions globales
 - C. 4% des émissions globales

Cela représente 1,5 fois plus que le transport aérien mondial.
- En 2018, combien de tonnes de CO² ont été générées dans le monde juste par le visionnage des vidéos en ligne ?
 - A. 300 tonnes de CO²
 - B. 300 000 tonnes de CO²
 - C. 300 millions de tonnes de CO²

Soit l'équivalent de la production de CO² en Espagne.

Ces chiffres peuvent faire peur mais nous ne pouvons malheureusement pas stopper ce nouveau mode de vie. Nous pouvons par contre, grâce à quelques actions simples, limiter notre impact chez nous ou au travail :

- vider la corbeille de sa boîte mail ainsi que les Spams,
- trier sa boîte et ne garder que les mails essentiels, supprimer les vieux mails,
- se désabonner en 1 clic aux newsletters et aux publicités que nous ne regardons pas,
- désactiver les notifications qui génèrent des mails souvent inutilement,
- essayer de ne pas envoyer de mails « inutiles » sans contenus ou en « répondre à tous » pour juste un "merci" ou "bien reçu",
- garder son matériel le plus longtemps possible.

Et vous ? Combien de mails allez-vous supprimer aujourd'hui ? Un petit ménage de printemps dans vos boîtes ne s'impose-t-il pas ?

Vous pouvez retrouver les programmes des mercredis et vacances scolaires ainsi que les feuilles d'inscription sur notre site internet aoje.fr

Nous rappelons à toute nouvelle famille qui souhaite s'inscrire à l'AOJE de prendre un rendez-vous au 01.30.38.11.84 ou par mail contact@aoje.fr afin d'organiser la visite de la structure et de vous présenter notre association.



Le thème des mercredis de mars-avril
pour les 3/6 ans : le potager et pour les 6/12 ans : les transports

Séjour pour les pré-Ados « la traversée de l'Ardèche » du 25 avril au 1er mai 2021
au programme randonnée canoë, balade dans le Colorado Provençal, découverte de la ville d'Avignon... Ce séjour sera préparé par les jeunes eux-mêmes, accompagnés par les meilleurs animateurs. Prix 250 €

Le thème des vacances :
pour les 3/6 ans : l'écologie et pour les 6/12 ans : les animaux

Renseignements pour toutes nos activités à :
Association des Œuvres de Jeunesse d'Ennery 01 30 38 11 84 contact@aoje.fr

VIVRE à ENNERY

SÉCURITÉ

L'équipe municipale est soucieuse du bien-être des habitants de la commune. Elle est consciente de la recrudescence des vols et incivilités et est régulièrement en contact avec la gendarmerie d'Auvers qui multiplie les patrouilles de jour comme de nuit. Cependant il est important que chacun soit vigilant.

Petits conseils de la gendarmerie :

- Pensez à fermer à clé les portes de chez vous,
- Ne laissez pas vos clés de voitures, vos papiers, carte bleue près de la porte d'entrée.
- Si vous le pouvez, installez un projecteur détecteur de présence à l'entrée de votre maison.
- Ne laissez rien en évidence dans les véhicules, même pour des arrêts brefs.



INCIVILITÉS

Les incivilités sont nombreuses dans notre village : déchets abandonnés sur la voie publique, déjections animales, non-respect de la signalisation routière, dégradations diverses...

Lutter contre ces incivilités est l'affaire de tous.

Que faire ?

Avoir un gendarme derrière chacun ?

Avoir une police municipale ?

Mettre des contraventions ?

ou tout simplement prendre conscience que notre village est notre bien commun ?

Nous devons tous agir pour préserver le bien vivre ensemble à ENNERY et nous remercions tous ceux qui y contribuent.



POUR LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

Les tontes et travaux

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que :

les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Arrêté n°2009-297 du 28 avril 2009



DECHETS VERTS Ils doivent être déposés dans les bennes et seulement dans les bennes lorsqu'elles sont là. En aucun cas ils ne doivent être déposés au sol sur les zones concernées. En l'absence de bennes, ils doivent être portés à la déchetterie ou gardés à domicile.



Dans un esprit civique pour la propreté de nos trottoirs et des alentours des bancs publics, ainsi que d'un point de vue sanitaire, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

Nous rappelons aussi que sur la voie publique les chiens doivent être tenus en laisse. Article 213 du Code rural.

